

# COMPRENDRE ET GÉRER LES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS SAHÉLIENS

Thème de l'Atelier qui s'est tenu à Niamey  
du 20 au 24 novembre 1995

Organisé par la Direction de l'Environnement du Niger, ainsi que par le Projet Energie II, l'ORSTOM et le CIRAD-Forêt, cet Atelier s'inscrit dans le cadre des recherches et des actions écorégionales pour un développement durable face à l'accroissement prévisible des contraintes climatiques et démographiques pour les années futures.

Vous trouverez ici les recommandations de cet Atelier, qui constituent la synthèse des exposés et débats auxquels a pu assister une centaine de participants.

## Politiques forestières

L'atelier recommande qu'elles :

- prennent en compte non seulement les besoins en bois-énergie des centres urbains, mais encore les besoins divers du monde rural ;
- soient en cohérence avec les politiques de développement rural et de protection des ressources naturelles ;
- encouragent une gestion décentralisée, participative et rationnelle, en harmonie avec la politique nationale ;
- soient fondées sur une bonne évaluation des surfaces forestières et de leur potentiel au niveau national ;

- aient accès à des outils de planification, d'évaluation et de suivi (télé-détection et systèmes d'information géographique) au niveau national qui leur fournissent des aides à la décision au niveau local.

L'atelier recommande qu'un meilleur accès aux ressources forestières, par une amélioration du réseau de pistes rurales, soit assorti d'un contrôle de la gestion des ressources.

## Aménagements sylvo-pastoraux

L'atelier insiste sur la nécessité de renforcer les opérations dans ce domaine, concernant les espaces villageois et surtout les formations naturelles, en complément aux opérations d'intensification dans le terroir agricole et les zones de jachère.

- Les opérations d'aménagement devront être orientées préférentiellement vers la gestion durable, la restauration et la régénération des écosystèmes. Les actions de plantation et de lutte anti-érosive pourraient être envisagées dans le cas de dégradation avancée de l'écosystème.
- Les actions de recherche et de développement devront viser à fournir aux communautés villageoises des méthodes simples et peu coûteuses

d'intervention sylvicole, afin que les populations rurales puissent aisément se les approprier.

- La réussite des aménagements forestiers suppose la mise en œuvre d'une large concertation entre les groupes socio-professionnels concernés (populations sédentaires et transhumantes, autorités traditionnelles, agents de l'administration, commerçants, etc.). Il faut, en particulier, veiller à la participation des groupes sociaux dans toute leur diversité.

- L'intégration des services techniques de l'administration au sein des projets sera un gage de la viabilité des actions entreprises.

## Gestion sylvicole

L'atelier rappelle qu'une bonne gestion sylvicole repose sur des bases scientifiques fiables.

- Un réseau sous-régional de placettes permanentes de suivi devra être mis en place au sein des différents écosystèmes forestiers, afin d'en étudier la dynamique et la productivité en régime naturel et après intervention humaine.

La mise en œuvre de ce réseau devra être en cohérence avec les ini-

tiatives existantes ou futures en matière de suivi environnemental.

- La connaissance acquise permettra d'affiner progressivement la définition des quotas d'exploitation de bois suivant les formations.
- Le rôle et la gestion du bois mort dans le fonctionnement des systèmes écologiques contractés devra faire l'objet de recherches approfondies, afin de déterminer des quotas de prélèvement qui ne grèvent pas la durabilité de la production.
- L'impact du pâturage sur la dynamique des formations forestières doit être étudié en fonction des espèces animales, de la charge, des périodes de séjour, etc.

La mise en défens contre le bétail ne sera envisagée que si la nécessité est mise en évidence.

- Les méthodes de gestion doivent s'appuyer sur le savoir-faire traditionnel des populations ; elles peuvent être affinées par des recherches complémentaires, la mise en œuvre de méthodes scientifiques de suivi reposant sur l'élaboration d'indicateurs simples et facilement spatialisables de l'évolution du milieu.
- Un volet de recherche d'accompagnement doit être intégré dès la conception des projets de développement.

### Gestion intégrée

L'atelier recommande que les aménagements sylvo-pastoraux s'insèrent dans une gestion intégrée et multi-usage (faune, pharmacopée, produits de cueillette, etc.) des ressources naturelles et de l'espace rural.

La réussite et la durabilité des aménagements et des plans de gestion nécessitent la prise en compte de leurs incidences sociales et économiques.

- Les structures nationales de recherche doivent s'impliquer dans l'élaboration des bases scientifiques

de gestion des écosystèmes forestiers, afin d'être en cohérence avec les besoins du développement.

- L'atelier recommande que les populations locales acquièrent la capacité de gérer elles-mêmes les ressources de leur terroir. Ceci nécessite l'existence de conditions favorables au niveau juridique, fiscal et économique, des actions de formation et des structures d'arbitrage externe.
- L'évolution des agents forestiers vers une activité d'appui aux populations rurales et de contrôle est un facteur important qui doit être encouragé.
- Des structures de concertation entre la recherche et le développement doivent être créées et encouragées.

### Bilan des connaissances

L'atelier propose que soit réalisé un bilan des connaissances acquises et des expériences de développement portant sur les écosystèmes forestiers contractés sahéliens, largement diffusé auprès de la communauté scientifique et technique concernée.

- Le souhait d'une politique régionale coordonnée d'information et de formation sur le thème de l'atelier a été unanimement retenue par les participants.

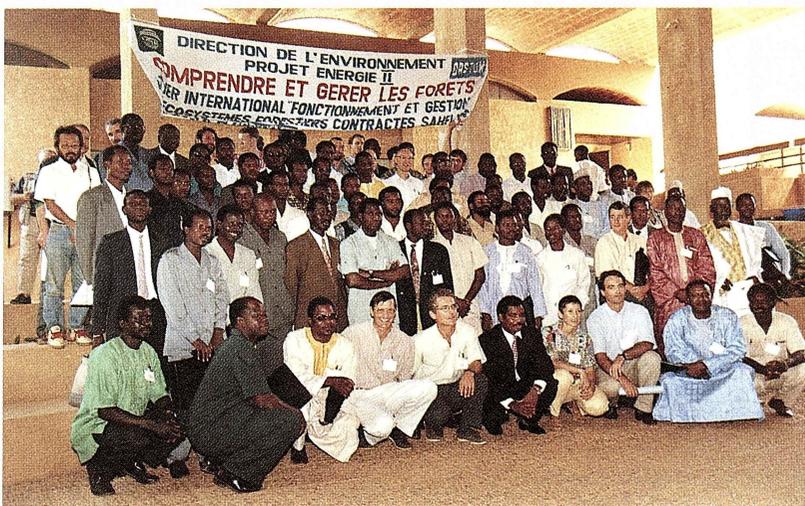
L'atelier recommande qu'un accent particulier soit mis sur une formation adéquate multidisciplinaire, par l'insertion de modules spécifiques dans les programmes de formation existants.

Les voies de mise en œuvre de cette politique, notamment la mobilisation des financements, sont à rechercher au travers des structures existantes (CORAF, INSAH-CILSS...).

- Une politique de suivi scientifique des actions de développement doit être encouragée.

### Cohérence

Il faudra rechercher une cohérence entre les actions en cours, en matière de recherche et de développement sur les écosystèmes forestiers contractés sahéliens et les initiatives environnementales nationales, régionales et internationales. □



125 participants en provenance de 12 pays ont assisté à l'Atelier de Niamey.  
*125 participants hailing from 12 countries attended the Niamey Workshop.*